

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1322 du 20 décembre 1960 :

n° 1322

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 décembre 1960

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Maurice Rost est agréé comme Agent spécial de la Société d'assurances la « Compagnie Générales d'Assurances ».